

COVID-19 / Le port de Saint-Malo assure le maintien de ses activités

Face à la pandémie du COVID-19, le gouvernement Français a pris des mesures sanitaires importantes dans l'objectif de limiter au maximum la propagation du virus sur le territoire.

Dans un contexte inédit où les activités de transport, de logistique, de pêche, et autres activités portuaires (construction, réparation, maintenance, etc.) sont très perturbées, le port de Saint-Malo maintient le service nécessaire à ses clients pour leur permettre de jouer à plein leur rôle essentiel dans cette crise.

Ayant pris les mesures pour préserver la santé de nos collaborateurs (mise en place du télétravail, mobilisation de personnels pour la continuité des services, activités non prioritaires reportées, plannings adaptés, arrêts de travail pour gardes d'enfants, chômage partiel, etc.), nous poursuivons les activités opérationnelles pour nos clients et partenaires.

Si les compagnies maritimes (Brittany Ferries, Condor Ferries) ont limité les traversées au transport de marchandises non accompagnées (fret) jusqu'à nouvel ordre, le port de Saint-Malo continue d'assurer ses opérations indispensables notamment pour les cargos et ferries de marchandises, mais également pour les pêcheurs et autres professionnels.

Maillon logistique, le port de Saint-Malo adapte son fonctionnement et maintient son activité. Il continue d'alimenter les filières, comme les matières premières pour l'agriculture et l'élevage, et soutient au mieux l'économie locale.

Les services du port de Saint-Malo sont joignables au 02 99 20 51 00 / saintmalo.port@edeis.com
Les bureaux à la gare maritime de la Bourse sont fermés jusqu'à nouvel ordre.